



**RESSOURCES FALCO LTÉE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en dollars canadiens)**

**POUR LES EXERCICES TERMINÉS**  
**LES 30 JUIN 2021 ET 2020**



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Falco Ltée

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Falco Ltée et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 juin 2021 et 2020 et au 1<sup>er</sup> juillet 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les bilans consolidés aux 30 juin 2021 et 2020 et au 1<sup>er</sup> juillet 2019;
- les états consolidés de la perte et de la perte globale pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



---

## **Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation**

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

---

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



---

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nochane Rousseau.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec)  
Le 27 septembre 2021

---

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A122718

# Ressources Falco Itée

## Bilans consolidés

(en dollars canadiens)

	30 juin 2021	30 juin 2020	1 <sup>er</sup> juillet 2019
	\$	\$ (note 28 – après ajustement)	\$ (note 28 – après ajustement)
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie	4 149 395	3 630 751	1 115 750
Comptes débiteurs (note 6)	1 227 540	733 686	2 102 343
Charges payées d'avance et autres actifs	256 291	202 144	163 156
	<u>5 633 226</u>	<u>4 566 581</u>	<u>3 381 249</u>
<b>Actif non courant</b>			
Trésorerie affectée (note 7)	905 000	905 000	905 000
Immobilisations corporelles (note 9)	104 331 782	87 698 607	78 719 551
Autres actifs non courants (note 12)	1 728 528	1 728 528	1 728 528
	<u>106 965 310</u>	<u>90 332 135</u>	<u>81 353 079</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u><b>112 598 536</b></u>	<u><b>94 898 716</b></u>	<u><b>84 734 328</b></u>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et frais courus (note 11)	8 416 198	4 224 616	4 122 023
Débeture convertible (note 14)	9 910 064	-	-
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 15)	177 944	-	-
Prêt garanti (note 13)	-	15 900 000	10 000 000
	<u>18 504 206</u>	<u>20 124 616</u>	<u>14 122 023</u>
<b>Passif non courant</b>			
Passif sur contrat (note 12)	33 674 978	29 724 143	26 115 576
Prêt convertible (note 13)	17 617 185	-	-
Impôts sur le résultat différés (note 19)	1 260 577	1 283 000	1 313 000
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 15)	733 889	-	-
	<u>53 286 629</u>	<u>31 007 143</u>	<u>27 428 576</u>
<b>Total du passif</b>	<u><b>71 790 835</b></u>	<u><b>51 131 759</b></u>	<u><b>41 550 599</b></u>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions (note 16)	116 543 819	116 134 936	111 934 936
Bons de souscription (note 17)	744 306	744 306	744 306
Surplus d'apport	14 977 066	14 495 976	13 698 058
Déficit	(91 457 490)	(87 608 261)	(83 193 571)
<b>Total des capitaux propres</b>	<u><b>40 807 701</b></u>	<u><b>43 766 957</b></u>	<u><b>43 183 729</b></u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u><b>112 598 536</b></u>	<u><b>94 898 716</b></u>	<u><b>84 734 328</b></u>

### Continuité d'exploitation (note 1), Engagements (note 27) et Événements subséquents (note 30)

Les capitaux propres sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Itée

### Approuvé au nom du conseil d'administration :

“Luc Lessard”

Administrateur

“Paola Farnesi”

Administratrice

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Ressources Falco Itée

États consolidés de la perte et de la perte globale  
 Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020  
 (en dollars canadiens)

	2021	2020
	\$	\$
		(note 28 – après ajustement)
<b>Charges</b>		
Consultants et rémunération (note 22)	2 604 636	2 841 095
Honoraires professionnels	1 681 544	591 396
Rémunération fondée sur des actions (note 18)	604 354	655 166
Frais de bureau et administratifs	427 644	355 078
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	506 593	516 306
Crédits d'impôt remboursables	(123 032)	(206 705)
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	253 431	154 471
Déplacements	8 351	133 155
Amortissement (note 9)	33 807	36 438
Recouvrement de coûts (note 22)	(1 025 725)	(990 689)
<b>Perte d'exploitation</b>	<b>(4 971 603)</b>	<b>(4 085 711)</b>
Produits d'intérêts	53 128	70 826
Charge d'intérêt (note 14)	(368 175)	(231 856)
Frais de transaction (note 8)	-	(197 265)
Gain sur la vente de redevance (note 22)	70 790	-
Gain latent sur les passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 15)	1 348 482	-
Perte de change	(4 274)	(684)
<b>Perte avant les impôts sur le résultat</b>	<b>(3 871 652)</b>	<b>(4 444 690)</b>
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés (note 19)	22 423	30 000
<b>Perte nette et perte globale</b>	<b>(3 849 229)</b>	<b>(4 414 690)</b>
<b>Perte nette par action ordinaire</b>		
De base et diluée (note 20)	(0,02)	(0,02)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>		
De base et dilué (note 20)	<b>226 597 663</b>	<b>212 620 575</b>

La perte nette et la perte globale sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Itée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Ressources Falco Itée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
		(note 28 – après ajustement)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette	(3 849 229)	(4 414 690)
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions (note 18)	604 354	655 166
Amortissement (note 9)	33 807	36 438
Charge d'intérêt	310 685	-
Gain latent sur les passifs dérivés liés aux bons de souscription	(1 348 482)	-
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés (note 19)	(22 423)	(30 000)
Paiement des frais de transaction en lien avec l'entente de flux argentifère (note 12)	-	(354 532)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(493 854)	157 835
Charges payées d'avance et autres actifs	(54 147)	(38 988)
Comptes créditeurs et frais courus	1 224 953	797 168
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(3 594 336)</b>	<b>(3 191 603)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissements dans les immobilisations corporelles	(5 735 631)	(4 088 426)
Trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition de Golden Queen (note 8)	-	4 776 161
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(5 735 631)</b>	<b>687 735</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de la débenture convertible (note 14)	10 000 000	-
Produit net de l'émission de prêts garantis (note 13)	-	5 018 869
Produit de la levée d'options d'achat d'actions (note 18)	259 474	-
Paiement de frais de transaction (note 14)	(410 863)	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>9 848 611</b>	<b>5 018 869</b>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>518 644</b>	<b>2 515 001</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>3 630 751</b>	<b>1 115 750</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>4 149 395</b>	<b>3 630 751</b>
<b>Informations complémentaires (note 24)</b>		

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## Ressources Falco Itée

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2020 (note 28 – après ajustement)</b>	<b>226 147 296</b>	<b>116 134 936</b>	<b>744 306</b>	<b>14 495 976</b>	<b>(87 608 261)</b>	<b>43 766 957</b>
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	(3 849 229)	(3 849 229)
Rémunération fondée sur des actions (note 18)	-	-	-	630 499	-	630 499
Exercice d'options (note 18)	933 901	408 883	-	(149 409)	-	259 474
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>227 081 197</b>	<b>116 543 819</b>	<b>744 306</b>	<b>14 977 066</b>	<b>(91 457 490)</b>	<b>40 807 701</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2019 (note 28 – après ajustement)</b>	<b>207 878 736</b>	<b>111 934 936</b>	<b>744 306</b>	<b>13 698 058</b>	<b>(83 193 571)</b>	<b>43 183 729</b>
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	(4 414 690)	(4 414 690)
Acquisition de Golden Queen (note 8)	18 268 560	4 200 000	-	-	-	4 200 000
Rémunération fondée sur des actions (note 18)	-	-	-	797 918	-	797 918
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>226 147 296</b>	<b>116 134 936</b>	<b>744 306</b>	<b>14 495 976</b>	<b>(87 608 261)</b>	<b>43 766 957</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 1. Nature des activités et continuité de l'exploitation

Ressources Falco Itée (« Falco » ou la « Société ») a été constituée en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* le 16 mars 2010 et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 12 juin 2015. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sous le symbole « FPC » à la Bourse de croissance TSX. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société mène des activités d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur de propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec (Canada), à la recherche de métaux de base et précieux.

Le 29 avril 2021, la Société a déposé, sur SEDAR, la mise à jour d'un rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers intitulé « *Feasibility Study Update, Horne 5 Gold Project* » (l'« étude de faisabilité ») avec une date d'effet au 18 mars 2021 relative à son gîte Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (le « projet Horne 5 » ou le « gîte Horne 5 »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables de continuité de l'exploitation, lesquels prévoient la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités lorsqu'ils viendront à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction de la Société (« la direction ») tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Au 30 juin 2021, la Société avait un fonds de roulement négatif de 12 870 980 \$ (incluant un solde de trésorerie de 4 149 395 \$), un déficit accumulé de 91 457 490 \$ et avait subi une perte de 3 849 229 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2021. Comme la Société est en phase de développement pour le projet Horne 5, elle n'a enregistré aucun produit d'exploitation et ne dispose d'aucune source de flux de trésorerie d'exploitation à l'exception de l'entente de flux argentifère (l'« entente de flux argentifère ») conclue avec Redevances Aurifères Osisko Itée (« Redevance Osisko ») le 27 février 2019 (note 12). Redevances Osisko, en raison de l'entente de flux argentifère et du prêt convertible (note 13) et Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement ») (une filiale de Redevances Osisko) qui détient une participation de 18,2 % dans Falco, sont considérées comme des sociétés qui exerce une influence notable sur la Société et qui est donc des parties liées en vertu de la norme IAS 24, *Information relative aux parties liées*.

Le fonds de roulement au 30 juin 2021 ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévues de la Société jusqu'au 30 juin 2022. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation tel que décrit au paragraphe précédent et par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. Les présents états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de bilan qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité de l'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur la Société lors de périodes futures sont assujetties également à d'importantes incertitudes. La Société suit l'évolution de la situation afin de prendre les mesures appropriées.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités futures et de financer ses activités de développement prévues au gîte Horne 5 dépend de la capacité de la direction à obtenir les approbations des tierces parties et du financement supplémentaire dans le futur. Toute insuffisance de financement peut être palliée par un certain nombre de moyens, incluant sans s'y limiter, réaliser les prochaines étapes de l'entente de flux argentifère et l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé (voir les notes 12, 13, 14 et 30), rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités comme prévu, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (les « IFRS »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes employées au cours de l'exercice financier précédent, à l'exception de ce qui est décrit aux notes 4 et 28.

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés audités le 27 septembre 2021.

#### 3. Résumé des conventions comptables significatives

Les conventions comptables significatives utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous :

##### (a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique selon la méthode de la comptabilité d'exercice, exception faite des données sur certains instruments financiers et les flux de trésorerie.

##### (b) Base de consolidation

Le 27 mars 2020, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Golden Queen Mining Consolidated Ltd (« Golden Queen ») (voir note 8). Les états financiers de Golden Queen sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle. Les conventions comptables de Golden Queen sont harmonisées avec celles en usage par la Société.

Les soldes et les transactions intersociétés, de même que toute dépense et tout produit non réalisés relatifs aux transactions intersociétés, sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

##### (c) Conversion des monnaies étrangères

###### (i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de Falco.

###### (ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fin de période sont comptabilisés à l'état consolidé de la perte.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins que ces actifs et passifs ne soient comptabilisés à la valeur marchande, auquel cas ils sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

##### (d) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, acquitté, résilié, annulé ou expiré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

##### (d) Instruments financiers (suite)

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques :

##### (i) Actifs financiers

###### Titres de créance

Aux fins de l'évaluation ultérieure, la Société classe ses titres de créance dans les deux catégories d'évaluation suivantes :

- i. Au coût amorti : Les actifs détenus en vue de recueillir des flux de trésorerie contractuels, où ces flux de trésorerie se composent uniquement de paiements de capital et d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Le produit d'intérêt découlant de ces actifs financiers est inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les gains et pertes découlant de la décomptabilisation sont comptabilisés directement au résultat net et présentés dans les autres gains/(pertes), avec les gains et les pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées séparément à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.
- ii. À la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») : Les actifs qui ne répondent pas aux critères de la catégorie au coût amorti (ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») qui n'est présentement pas utilisée par la Société) sont évalués à la JVRN. Un gain ou une perte sur un titre de créance qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état consolidé de la perte et de la perte globale et est présenté au net dans les autres gains/(pertes) dans la période au cours de laquelle il ou elle survient.

##### (ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés au montant requis pour les rembourser, déduction faite, lorsqu'elle est importante, d'une décote pour les ramener à la juste valeur. Ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### (iii) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des actifs financiers ou des passifs financiers classés à la JVRN, à moins qu'ils n'aient été désignés comme instrument de couverture admissible. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

Les instruments financiers de la Société se composent des éléments suivants :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie Trésorerie affectée Comptes débiteurs
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et frais courus Débenture convertible Prêt convertible
Passifs financiers au résultat net	Passifs dérivés liés aux bons de souscription

##### (e) Dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues reliées à ses titres de créance comptabilisés au coût amorti. La méthodologie en matière de dépréciation appliquée dépend s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit.

Pour les sommes à recevoir, la Société applique une approche simplifiée autorisée par l'IFRS 9, selon laquelle les pertes attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des comptes débiteurs. La Société présume qu'il n'y a pas d'augmentation significative du risque de crédit pour les instruments présentant un risque de crédit faible.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

##### (f) Trésorerie

La trésorerie comprend des dépôts bancaires à vue qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

##### (g) Crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration minière et d'évaluation

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration minière et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. Le crédit est comptabilisé à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

##### (h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition, au développement et à la construction de l'actif jusqu'au moment où l'actif atteint un niveau de capacité opérationnelle prédéterminé par la direction. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé de la perte et de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode du solde dégressif en utilisant les taux annuels suivants :

Équipement de bureau et autres	20-55 %
--------------------------------	---------

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle entre ses parties significatives (composantes majeures) et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction d'un actif admissible sont capitalisés dans le coût de cet actif. Un actif admissible est un actif qui requiert nécessairement une longue période de temps pour se préparer à son utilisation prévue. La capitalisation des coûts d'emprunt cesse lorsque l'actif est complété et prêt pour son utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges financières à l'état consolidé de la perte et de la perte globale dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

##### (i) Actifs et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les coûts d'acquisition et les autres coûts requis pour initialement obtenir le droit légal d'explorer un secteur. Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés durant la recherche initiale pour des ressources minérales, avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales puissent être démontrées.

Toutes les dépenses relatives à l'exploration et l'évaluation sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées jusqu'à ce que la propriété atteigne la phase du développement. Les coûts liés à l'exploration et l'évaluation comprennent les frais de renouvellement des claims, les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, le forage d'exploration, l'excavation de tranchées, l'échantillonnage et les coûts de recherche spécifiques à un projet minier ainsi que les d'autres coûts liés à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales. Les différents coûts sont passés en charges pour chaque propriété, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales aient été établies.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale ont été établies, les actifs d'exploration et d'évaluation s'y rapportant sont testés pour dépréciation et sont transférés aux actifs en cours de construction dans les immobilisations corporelles. Ces montants, auxquels s'ajoutent les coûts de développement minier ultérieurs, sont capitalisés. Les coûts ne sont amortis qu'à compter du moment où le projet est prêt pour l'utilisation prévue par la direction.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

##### (j) Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers est passée en revue régulièrement et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de l'évaluation des montants recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (des « unités génératrices de trésorerie » ou des « UGT »). Le montant recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée du coût de cession et la valeur d'utilité (étant la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie prévus de l'actif en question ou de l'UGT). Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant le montant recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

##### (k) Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé de la perte et de la perte globale, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Les impôts miniers représentent les impôts perçus par les provinces canadiennes à l'égard des activités minières et sont classés dans les impôts sur le résultat puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

##### *Impôts sur le résultat exigibles*

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts qui devraient être payables sur le bénéfice imposable pour l'année, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales. Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont calculés en utilisant le taux d'imposition qui serait applicable au bénéfice annuel total attendu.

##### *Impôts sur le résultat différés*

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur base fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal (e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

##### (l) Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits dans les capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont lieu.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

##### (l) Capital-actions et bons de souscription (suite)

Lorsque des bons de souscription sont émis pour lesquels un nombre fixe d'actions peut être acheté, les bons sont classés dans les capitaux propres. Le produit des placements d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription émis. Une valeur est attribuée aux bons de souscription qui font partie des unités en fonction de la valeur résiduelle des unités après déduction de la juste valeur des actions ordinaires.

Lorsque des bons de souscription sont émis pour lesquels un nombre variable d'actions peut être acheté (note 15), ces instruments sont classés comme des passifs dérivés et sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état consolidé de la perte et de la perte globale à la fin de chaque période de présentation de l'information.

##### (m) Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation (présentés dans les autres actifs non courants au bilan consolidé), avec un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

##### (n) Paiements fondés sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Dans les situations où les instruments de capitaux propres sont émis à des non employés et qu'une partie ou que la totalité des biens ou des services reçus par l'entité à titre de contrepartie ne peut être spécifiquement identifiée, ils sont évalués à la juste valeur du paiement fondé sur des actions. Autrement, les paiements fondés sur des actions sont évalués à la juste valeur des biens ou des services reçus.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées. Pour les régimes de rémunération fondée sur des actions réglés en trésorerie, les justes valeurs sont déterminées à chaque date de présentation de l'information et les changements périodiques sont comptabilisés dans les charges de rémunération, avec une variation correspondante des passifs.

##### (o) Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction des dépenses relatives aux ressources aux fins de l'impôt sur le résultat fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence (la « prime ») entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que gain différé, à la rubrique Prime différée sur les actions accréditives, lequel est renversé à l'état consolidé de la perte et de la perte globale, à la rubrique Autres produits – prime liée aux actions accréditives, lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

Conformément aux conventions de souscription connexes, la Société s'est engagée à dépenser le produit de l'émission d'actions accréditives pour engager des dépenses d'exploration sur les propriétés de ressources au Canada.

##### (p) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Un produit reporté découle des paiements échelonnés reçus par la Société en contrepartie d'engagements futurs comme indiqué dans son entente de flux (le « passif sur contrat »).

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

##### (p) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

La comptabilité d'une entente de flux est dépendante des faits et des dispositions de chaque entente. La Société a identifié les principales composantes financières liées à son entente de flux qui résultent de la différence entre le moment où la contrepartie échelonnée est reçue et celui où les biens promis sont livrés. La charge d'intérêt du passif sur contrat (note 12) est comptabilisée dans les frais financiers. Le taux d'intérêt a été établi sur la base du taux implicite dans l'entente de flux à la date de mise en place. La contrepartie initiale reçue d'ententes de flux est considérée comme variable, susceptible d'être modifiée selon le nombre total d'onces d'argent livrées dans le futur. Les modifications de contrepartie variable seront inscrites à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

À chaque date des états financiers, la Société cumulera l'intérêt sur la composante financement du passif sur contrat. L'intérêt cumulé augmentera le solde du passif sur contrat, avec une compensation enregistrée en coûts d'emprunt aux immobilisations corporelles (note 9). Cet intérêt cumulé n'est pas une obligation contractuelle, mais est destiné à répartir le coût de l'entente de flux argentifère sur la période où elle est en suspens. Cet couru est un élément hors caisse et n'est pas inclus dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Au début de la production, le passif sur contrat, y compris l'intérêt cumulé, sera pris en compte dans les produits pour la durée de vie de la mine.

Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'obtention d'un contrat avec un client sont capitalisés dans les autres actifs non courants. Au début de la production, les autres actifs non courants seront portés en charges sur la durée de vie de la mine. Ces coûts sont l'objet d'une dépréciation lorsque le montant résiduel de la contrepartie à recevoir est supérieur aux coûts directement reliés à la fourniture des biens qui n'ont pas été comptabilisés comme charges.

##### (q) Résultat (perte) par action

Le résultat (perte) par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de Falco pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. Le calcul tient aussi compte des actions émises et détenues en fidéicommiss. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire due à l'effet antidilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions en circulation.

##### (r) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur opérationnel. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société. La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières au Canada.

#### 4. Norme comptable adoptée et normes comptables émises, mais pas encore en vigueur

L'IASB a apporté des modifications à la norme *IAS 1, Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), qui consistent en l'utilisation d'une définition constante de l'importance relative ou caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui clarifient le caractère significatif d'une information et qui intègrent, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1<sup>er</sup> juillet 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Plusieurs de ces mises à jour ne sont présentement pas pertinentes pour la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.



# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

---

#### 5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les principaux secteurs où la direction doit recourir à des estimations et des hypothèses qui posent un risque significatif de provoquer des ajustements matériels à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier se rapportent à l'hypothèse de continuité de l'exploitation, à la dépréciation des actifs non financiers, aux impôts sur le résultat et à la comptabilisation des ententes de flux.

##### *(i) Continuité de l'exploitation*

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant ses futurs besoins en fonds de roulement implique l'exercice d'un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en continu et sont fondées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances (note 1).

##### *(ii) Dépréciation d'actifs non financiers*

Les groupes d'actifs sont passés en revue pour évaluer s'il existe des indications de perte de valeur à chaque date de bilan ou lorsqu'un événement déclencheur est identifié.

Pour les actifs d'immobilisations corporelles, les facteurs qui peuvent déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, la preuve que la valeur de l'actif a baissé au cours de la période, des changements significatifs ayant eu un effet défavorable sur la Société ont été observés au cours de la période, des éléments de désuétude ou des dommages matériels ont été constatés, et la valeur comptable des actifs nets de la Société dépasse sa capitalisation boursière. Aux fins de l'évaluation de la dépréciation des actifs d'immobilisations corporelles, la direction estime la valeur recouvrable de chaque UGT sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

L'évaluation de la dépréciation d'actifs non financiers nécessite de porter des jugements lorsque vient le temps d'évaluer s'il existe des indications à l'effet qu'un test de dépréciation officiel serait nécessaire à l'égard des actifs non financiers de la Société. Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des actifs non financiers pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020, la direction a déterminé que aucune indication à l'effet que des actifs non financiers pourraient ne pas être recouvrables.

##### *(iii) Impôts sur le résultat*

La Société est assujettie aux impôts sur le résultat dans certaines juridictions au Canada. Un jugement important doit être posé pour déterminer la provision totale à l'égard des impôts sur le résultat. La Société est aussi assujettie aux vérifications fiscales habituelles. Lorsque le résultat final des vérifications fiscales est déterminé des montants qui ont été comptabilisés, ces différences peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat exigibles et différés au cours de la période où une telle détermination est faite.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

### 5. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

#### (iv) Comptabilisation des ententes de flux

La Société a conclu l'entente de flux argentifère et a reçu 25 000 000 \$ le 27 février 2019; ce montant a été utilisé pour le développement du projet Horne 5 (voir également la note 12). Le traitement du dépôt en tant qu'un passif sur contrat est un jugement important et est basé sur la livraison prévue de la production future de la Société.

La direction a exercé son jugement dans l'application de la norme comptable IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à ce contrat. Pour établir le prix de transaction de l'entente de flux argentifère, la Société a estimé le calendrier et la valeur des livraisons futures afin de déterminer le taux d'intérêt de 13 % implicite dans l'entente de flux.

Le 31 janvier 2020 et le 27 novembre 2020, la Société et Osisko ont convenu de modifier l'entente de flux argentifère, de telle sorte qu'Osisko a convenu de reporter d'un an chacune des échéances établies pour l'atteinte de certains objectifs par Falco à titre de conditions préalables aux paiements par tranches versés par Osisko et certaines autres échéances. À la suite de ces modifications contractuelles, la Société a révisé le taux d'intérêt implicite de l'entente de flux argentifère, qui est passé de 13 % à 12,8 % puis de 12,8 % à 12,4 % de façon à ce que le calendrier des flux de trésorerie modifié reflète mieux l'échéancier de production révisé.

Ces estimations sont sujettes à des variations et peuvent avoir une incidence sur le moment et le montant des revenus comptabilisés.

### 6. Comptes débiteurs

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Taxes de vente	802 943	198 674
Crédits d'impôt remboursables	148 731	166 322
Autres	275 866	368 690
	1 227 540	733 686

### 7. Trésorerie affectée

Le 27 juin 2017, la Société a clôturé une facilité de crédit renouvelable de 5 000 000 \$ (la « facilité de crédit ») avec la Banque Nationale du Canada (le « prêteur »), laquelle est garantie par une hypothèque en faveur du prêteur sur un compte de dépôt en garantie maintenu par la Société. La facilité de crédit sera utilisée afin de garantir les obligations de la Société envers Hydro-Québec (« HQ ») en lien avec certains travaux électriques et d'ingénierie à être effectués dans le cadre du développement de son projet Horne 5, et, selon le consentement d'une tierce partie, pour d'autres fins acceptées par le prêteur. La facilité de crédit fournira à la Société l'accès à des lettres de crédit de soutien et des lettres de garantie émises par le prêteur à HQ au nom de la Société. La facilité de crédit est non engagée, ce qui signifie que le prêteur peut, à sa seule discrétion, (i) mettre fin au droit de la Société d'effectuer des demandes de lettres de crédit le jour même, et (ii) décliner une demande de la Société pour l'émission d'une lettre de crédit. Le 4 juillet 2017, la Société a porté en garantie un montant de 905 000 \$ en échange d'une lettre de crédit de soutien en faveur d'HQ, réduisant le montant disponible de la facilité de crédit d'un montant identique.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 8. Acquisition de Golden Queen

Le 27 mars 2020, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Golden Queen, laquelle a été réalisée par voie d'un plan d'arrangement statutaire selon les dispositions de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* (l'« arrangement »). Aux termes de l'arrangement, chaque ancien actionnaire de Golden Queen a reçu 1,35 action ordinaire de Falco en échange de chaque action ordinaire de Golden Queen détenue immédiatement avant la date de prise d'effet de l'arrangement. La Société a émis 18 268 560 actions ordinaires et a payé des frais de transaction de 197 265 \$ dans le cadre de cette acquisition.

La transaction a été considérée comme une acquisition d'actifs puisque Golden Queen ne correspond pas à la définition d'une entreprise en vertu de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. À ce titre, la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, a été appliquée. Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de clôture de l'acquisition, soit le 27 mars 2020. Les frais de transaction relatifs à l'acquisition (197 265 \$) ont été passés en charges à l'état consolidé de la perte et de la perte globale. Le tableau suivant présente la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, basé sur la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de la transaction.

	\$
Juste valeur de la contrepartie versée :	
Actions ordinaires	4 200 000
	<u>4 200 000</u>
Répartition de la contrepartie versée aux actifs nets acquis :	
Trésorerie	4 776 161
Autres actifs courants	40 016
Passifs courants	(616 177)
	<u>4 200 000</u>

#### 9. Immobilisations corporelles

(note 28 – après ajustement)	Équipement minier	Terrains et bâtiments	Construction en cours	Équipement de bureau et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 30 juin 2019	17 870 703	18 566 701	42 151 378	457 744	79 046 526
Ajouts	44 038	467 286	4 080 676	-	4 592 000
Coûts d'emprunt capitalisés	-	-	4 423 494	-	4 423 494
Solde au 30 juin 2020	<u>17 914 741</u>	<u>19 033 987</u>	<u>50 655 548</u>	<u>457 744</u>	<u>88 062 020</u>
Ajouts	400 000	2 098 629	7 447 573	15 538	9 961 740
Coûts d'emprunt capitalisés	-	-	6 705 242	-	6 705 242
Solde au 30 juin 2021	<u>18 314 741</u>	<u>21 132 616</u>	<u>64 808 363</u>	<u>473 282</u>	<u>104 729 002</u>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au 30 juin 2019	-	-	-	326 975	326 975
Amortissement	-	-	-	36 438	36 438
Solde au 30 juin 2020	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>363 413</u>	<u>363 413</u>
Amortissement	-	-	-	33 807	33 807
Solde au 30 juin 2021	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>397 220</u>	<u>397 220</u>
<b>Valeur comptable</b>					
Au 30 juin 2020	17 914 741	19 033 987	50 655 548	94 331	87 698 607
Au 30 juin 2021	18 314 741	21 132 616	64 808 363	76 062	104 331 782

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 10. Dépenses d'exploration et d'évaluation

La Société détient un vaste portefeuille de propriétés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient des claims miniers et des droits contractuels dans ou en lien avec des concessions minières couvrant une superficie d'environ 70 000 hectares dans le camp minier de Rouyn-Noranda situé au Québec (Canada). Durant les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020, la Société a engagé des dépenses d'exploration et d'évaluation totalisant 506 593 \$ et 516 306 \$ (note 28 – après ajustement), respectivement.

#### 11. Comptes créditeurs et frais courus

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	6 469 298	2 044 381
Passif à court terme pour l'acquisition d'une propriété	946 900	946 900
Montant payable à First Quantum (note 27)	1 000 000	-
Intérêts payables sur le prêt garanti (note 13)	-	1 233 335
	<u>8 416 198</u>	<u>4 224 616</u>

En septembre 2014, la Société a conclu une entente d'option de cinq ans avec la ville de Rouyn-Noranda (la « ville ») visant à acquérir les droits de surface pour un terrain situé au-dessus ou à proximité du gîte Horne 5. Cette entente d'option a été prolongée de cinq ans de plus en janvier 2020. Le 29 juin 2017, la Société a exercé l'option en partie, faisant ainsi l'acquisition d'une propriété pour un prix de 2 946 900 \$. Le 14 décembre 2020, la ville et Falco ont convenu de reporter la date de paiement du montant résiduel de 946 900 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### 12. Passif sur contrat

Le 27 février 2019, la Société et Redevances Osisko (les « parties ») ont conclu l'entente de flux argentifère, en vertu de laquelle Redevances Osisko s'est engagé à fournir à la Société des paiements par tranches totalisant jusqu'à 180 millions de dollars, en vue de financer le développement du projet Horne 5, payables de la façon suivante :

- Un premier dépôt de 25 000 000 \$ à la clôture de l'entente de flux argentifère, déduction faite de tout montant dû par la Société à Redevances Osisko;
- Un deuxième dépôt de 20 000 000 \$ lorsque la Société aura reçu toutes les approbations importantes nécessaires des tierces parties, les autorisations, les droits de passage et les droits de surface (voir aussi la note 30);
- Un troisième dépôt de 35 000 000 \$ suivant la réception de tous les permis importants requis pour la construction d'une mine sur le projet Horne 5, une décision positive quant à la construction du projet Horne 5 et la levée d'un minimum de 100 000 000 \$ sur le marché des actions, dans le cadre d'une entente de coentreprise ou de tout autre financement ne générant pas de dette pour la construction de la mine;
- Un quatrième dépôt de 60 000 000 \$ lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées pour le projet Horne 5 sera démontrée; et
- Un cinquième dépôt optionnel de 40 000 000 \$ à la seule discrétion de Redevances Osisko d'augmenter le pourcentage du flux, payable au même moment que le quatrième dépôt.

Selon les termes de l'entente de flux argentifère, Redevances Osisko fera l'acquisition de 90 % de l'argent payable du projet Horne 5, augmentant à 100 % de l'argent payable du projet Horne 5 dans le cas où le cinquième dépôt optionnel est effectué. En échange de l'argent livré en vertu de l'entente de flux argentifère, Redevances Osisko effectuera des paiements en continu à la Société équivalant à 20 % du cours de l'argent le jour de la livraison, ne dépassant pas 6,00 \$ US par once d'argent. L'argent produit du projet Horne 5 et des propriétés situées dans le secteur d'intérêt de 5 km sera assujéti à l'entente de flux argentifère.

L'entente de flux argentifère était assujéti à un droit de premier refus en faveur de Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada »), droit qui n'a pas été exercé.

Les obligations de Falco envers Redevances Osisko relativement à l'entente de flux argentifère sont garanties par un acte d'hypothèque pour un montant maximal de 600 millions de dollars; ce premier rang a été subordonné en faveur du titre octroyé à Glencore Canada dans le cadre de la débenture convertible (voir note 14).

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 12. Passif sur contrat (suite)

Le 31 janvier 2020 et le 27 novembre 2020, les parties ont modifié l'entente de flux argentifère, de telle sorte que Redevances Osisko a convenu de reporter d'un an chacune des échéances établies pour l'atteinte de certains objectifs par Falco à titre de conditions préalables aux paiements par tranches versés par Redevances Osisko et certaines autres échéances.

Au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020, la Société avait engagé 1 728 528 \$ en frais de transaction en lien avec le passif sur contrat, lesquels sont comptabilisés dans les autres actifs non courants au bilan consolidé.

La répartition du passif sur contrat est comme suit :

	\$
Premier dépôt du passif sur contrat	25 000 000
Intérêts sur la composante financement du passif sur contrat	1 115 576
<b>Solde au 30 juin 2019</b>	<b>26 115 576</b>
Intérêts sur la composante financement du passif sur contrat	3 608 567
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>29 724 143</b>
Intérêts sur la composante financement du passif sur contrat	3 950 835
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>33 674 978</b>

En vertu de l'IFRS 15, l'entente de flux argentifère est considérée comme ayant une composante de financement significative. En tant que tel, l'intérêt est cumulé et ajouté au passif sur contrat. Le passif sur contrat commencera à être graduellement comptabilisé comme faisant partie des revenus sur la durée de vie de la mine une fois que les livraisons dans le cadre de l'entente de flux argentifère commenceront. La Société enregistre un intérêt hors caisse théorique, qui peut être capitalisé dans les immobilisations corporelles en tant que coûts d'emprunt, à chaque date des états financiers en se basant sur le taux d'intérêt implicite déterminé à la conclusion et/ou à la modification de l'entente de flux argentifère. Cet intérêt cumulé n'est pas une obligation contractuelle, mais est destiné à répartir le coût de l'entente de flux argentifère sur la période où elle est en vigueur. Ce cumul est un élément hors caisse et n'est pas inclus dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

#### 13. Prêt avec Redevances Osisko

Le 22 février 2019, Falco a clôturé une entente de prêt garanti de premier rang avec Redevances Osisko (le « prêt garanti ») de 10 000 000 \$ (le « montant de capital »). Le 22 novembre 2019, le prêt garanti a été modifié de façon à accroître le montant de capital de 5 900 000 \$ (le « montant de capital augmenté »), pour s'établir à 15 900 000 \$ (le « montant de capital modifié ») et la date d'échéance a été reportée du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020. Redevances Osisko avait le droit de déduire en compensation du montant de capital augmenté une somme de 881 131 \$ qui représente les comptes créditeurs courants payables à Redevances Osisko par la Société, de telle sorte que sur une base nette, Redevances Osisko a rendu un montant de 5 018 869 \$ disponible pour un prélèvement par Falco. Selon les termes du prêt garanti, les intérêts sont payés sur le montant de capital modifié à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement. Les intérêts cumulés sont payés lors du remboursement du montant de capital modifié.

Le 17 novembre 2020, la Société a conclu une entente exécutoire avec Redevances Osisko afin de reporter l'échéance du prêt garanti du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2022 (le « report de l'échéance »). Avec les intérêts capitalisés, le montant de capital à rembourser en vertu du prêt garanti en date du 17 novembre 2020 était de 17 596 136 \$. En contrepartie du report de l'échéance, le prêt garanti a aussi été modifié de façon à devenir convertible (le « prêt convertible ») après le premier anniversaire de la date de clôture, en actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») à un prix de conversion de 0,55 \$ par action ordinaire. Le prêt convertible porte intérêt à un taux de 7 % par année, composé trimestriellement. Les obligations de Falco envers Redevances Osisko en vertu du prêt convertible sont garanties par un acte d'hypothèque d'un montant maximal de 25 000 000 \$ sur tous les actifs détenus par Falco à l'exception du projet Horne 5, subordonné en faveur du titre accordé à Glencore Canada dans le cadre de la transaction de la débenture convertible (voir note 14).

## Ressources Falco Itée

### Notes aux états financiers consolidés

#### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 13. Prêt avec Redevances Osisko (suite)

En contrepartie du report de l'échéance, la Société a émis à Redevances Osisko 10 664 324 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société (les « bons de souscription »), chaque bon de souscription pouvant être exercé pour une action ordinaire au prix d'exercice de 0,69 \$ jusqu'à 24 mois suivant la date d'émission des bons de souscription. Les modalités propres aux bons de souscription prévoient une option d'exercice sans décaissement en vertu de laquelle le nombre d'actions ordinaires émises sera basé sur le nombre d'actions pour lesquelles des bons de souscription sont exercés, multiplié par la différence entre le cours d'une action ordinaire et le prix d'exercice divisé par le cours de l'action ordinaire au moment de l'exercice. Redevances Osisko pourra se prévaloir de l'option d'exercice sans décaissement à sa seule discrétion. Les bons de souscription (et les actions ordinaires sous-jacentes) sont assujettis à une période de rétention minimale de quatre mois à compter de la date d'émission des bons de souscription, conformément aux lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières.

Le 17 novembre 2020, le montant de capital à rembourser en vertu du prêt garanti, totalisant 17 596 136 \$, a été considéré réglé conformément à la norme IFRS 9. Le 17 novembre 2020, les bons de souscription, classés comme des passifs dérivés évalués à la juste valeur estimative de 1 027 814 \$ (voir note 15), et le montant résiduel étant attribué à la dette hôte du prêt garanti (16 568 322 \$) avec un montant résiduel nul attribué à la composante capitaux propres de l'option de conversion. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, les frais de transaction engagés dans le cadre des modifications apportées au prêt garanti ont totalisé 46 963 \$ et ont été passés en charges dans les honoraires professionnels à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

Les transactions affectant le prêt avec Redevances Osisko durant l'exercice terminé le 30 juin 2021 sont les suivantes :

	\$
Montant de capital modifié au 30 juin 2020	15 900 000
Intérêts exigibles au 30 juin 2020 (note 11)	1 233 335
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>17 133 335</b>
Passifs dérivés liés aux bons de souscription	(1 027 814)
Intérêts	1 511 664
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>17 617 185</b>

Le montant de capital du prêt convertible est directement attribuable à l'acquisition ou à la construction d'un actif admissible, de telle sorte que ces coûts d'emprunt sont capitalisés dans les immobilisations corporelles. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, un montant de 1 511 664 \$ en charges d'intérêts a été capitalisé dans les immobilisations corporelles au bilan consolidé.

#### 14. Débenture convertible

Le 27 octobre 2020, la Société a conclu une entente avec Glencore Canada pour une débenture convertible garantie de premier rang de 10 000 000 \$ (la « débenture convertible »). La débenture convertible a une durée initiale de 12 mois et porte intérêt à un taux de 7 % par année, composé trimestriellement. Les intérêts cumulés seront capitalisés sur une base trimestrielle en ajoutant le montant des intérêts au montant de capital de la débenture convertible, à moins que la Société ne choisisse, à son gré, d'acquitter en espèces toute somme d'intérêts cumulés. Dans certaines circonstances, Falco aura le droit de reporter la date d'échéance de six mois.

La débenture convertible peut être convertie en actions dans un délai de 10 jours suivant la date d'échéance à la seule discrétion de Glencore Canada au prix de conversion de 0,41 \$ par action.

Falco a émis à Glencore Canada 12 195 122 bons de souscription, chaque bon de souscription pouvant être exercé pour une action ordinaire au prix d'exercice de 0,51 \$ jusqu'à 12 mois suivant la date d'émission des bons de souscription. Les modalités propres aux bons de souscription prévoient une option d'exercice sans décaissement en vertu de laquelle le nombre d'actions émises sera basé sur le nombre d'actions pour lesquelles des bons de souscription sont exercés, multiplié par la différence entre le cours d'une action ordinaire et le prix d'exercice divisé par le cours de l'action au moment de l'exercice. Glencore Canada pourra se prévaloir de l'option d'exercice sans décaissement à sa seule discrétion. Les bons de souscription (et les actions ordinaires sous-jacentes) sont assujettis à une période de rétention minimale de quatre mois à compter de la date d'émission des bons de souscription, conformément aux lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

### 14. Débenture convertible (suite)

La débenture convertible est garantie par une hypothèque de premier rang sur tous les actifs détenus par Falco. Glencore Canada libèrera la garantie lors du règlement de la débenture convertible et du remboursement des intérêts. Tant que Glencore Canada détiendra (ou sera réputé détenir) une participation en capitaux propres d'au moins 5 % dans la Société, cette dernière aura le droit de maintenir son intérêt au prorata dans Falco en participant aux financements par capitaux propres et autres instruments dilutifs.

Le 27 octobre 2020, les passifs dérivés liés aux bons de souscription ont été évalués à la juste valeur estimative de 1 232 501 \$ (voir note 15), et le montant résiduel a été attribué à la dette hôte de la débenture convertible (8 767 499 \$) avec un montant résiduel nul attribué à la composante capitaux propres de l'option de conversion. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, les frais de transaction engagés pour la débenture convertible ont totalisé 468 620 \$, dont un montant de 57 757 \$ a été passé en charges dans les honoraires professionnels à l'état consolidé de la perte et de la perte globale, et un montant de 410 863 \$ a été capitalisé dans la débenture convertible.

Les transactions affectant la débenture convertible durant l'exercice terminé le 30 juin 2021 sont les suivantes :

	\$
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	-
Composante dette	8 767 499
Frais de transaction	(410 863)
Intérêts	1 553 428
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>9 910 064</b>

Une portion du montant de capital de la débenture convertible est directement attribuable à l'acquisition ou à la construction d'un actif admissible, de telle sorte qu'une portion de ces coûts d'emprunt est capitalisée dans les immobilisations corporelles. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, un montant de 1 242 743 \$ en charges d'intérêts a été capitalisé dans les immobilisations corporelles au bilan consolidé. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, un montant de 310 685 \$ en frais d'intérêts a été passé en charges à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

### 15. Passifs dérivés liés aux bons de souscription

Conformément aux IFRS, un contrat visant l'émission d'un nombre variable d'actions ne correspond pas à la définition de capitaux propres et doit donc être classé comme un passif dérivé et évalué à la juste valeur, avec les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état consolidé de la perte et de la perte globale à chaque date de bilan. Les passifs dérivés seront ultimement convertis en actions lorsque les bons de souscription seront exercés, ou seront éteints à l'échéance des bons de souscription en circulation, et ne résulteront pas en déboursés de trésorerie pour la Société. Immédiatement avant l'exercice, les bons de souscription sont réévalués à leur juste valeur estimative. Au moment de l'exercice, la valeur intrinsèque est transférée au capital-actions (la valeur intrinsèque étant le cours de l'action à la date d'exercice du bon de souscription, moins le prix d'exercice du bon de souscription). Toute juste valeur résiduelle est comptabilisée à l'état consolidé de la perte et de la perte globale en tant de variation de la juste valeur estimative des passifs dérivés liés aux bons de souscription.

# Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

## 15. Passifs dérivés liés aux bons de souscription (suite)

Le tableau suivant présente les variations des passifs dérivés liés aux bons de souscription de la Société :

	27 octobre 2020		17 novembre 2020		Total	
	Bons de souscription		Bons de souscription			
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	-	-	-	-	-	-
Émission de passifs liés aux bons de souscription à Glencore Canada (note 14)	12 195 122	1 232 501	-	-	12 195 122	1 232 501
Émission de passifs dérivés liés aux bons de souscription à Redevances Osisko (note 13)	-	-	10 664 324	1 027 814	10 664 324	1 027 814
Réévaluation des passifs dérivés liés aux bons de souscription	-	(1 054 557)	-	(293 925)	-	(1 348 482)
Classé comme passif courante	12 195 122	177 944	-	-	12 195 122	177 944
Classé comme passif à long-terme	-	-	10 664 324	733 889	10 664 324	733 889
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>12 195 122</b>	<b>177 944</b>	<b>10 664 324</b>	<b>733 889</b>	<b>22 859 446</b>	<b>911 833</b>

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, un gain latent net de 1 384 482 \$ sur les passifs dérivés liés aux bons de souscription a été comptabilisé à l'état de la perte et de la perte globale.

Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription à chaque date de présentation de l'information et à la date d'émission.

	30 juin 2021	Date d'émission
Taux d'intérêt sans risque	0,44 %	0,24 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	0,8 ans	1,5 ans
Volatilité annualisée	58 %	82 %
Taux de dividende	-	-
Juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription	0,04 \$	0,099 \$

Ces passifs dérivés liés aux bons de souscription sont des évaluations récurrentes de la juste valeur de niveau 3. L'élément principal de niveau 3 utilisé par la direction pour estimer la juste valeur est la volatilité prévue.

## 16. Capital-actions

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Émis et entièrement payé : 227 081 197 actions ordinaires

## 17. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020 :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 30 juin 2019	6 402 222	0,77
Solde au 30 juin 2020	6 402 222	0,77
Émis (note 15)	22 859 446	0,59
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>29 261 668</b>	<b>0,63</b>
<b>Bons de souscription avec option d'exercice sans décaissement</b>	<b>22 859 446</b>	<b>0,59</b>



# Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

## 17. Bons de souscription (suite)

Les bons de souscription en circulation au 30 juin 2021 se présentent comme suit :

Prix de levée (\$)	Nombre de bons de souscription	Date d'expiration	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)
0,51	12 195 122	27 octobre 2021	0,33
0,75	6 052 222	28 novembre 2021	0,41
1,15	350 000	4 octobre 2022	1,26
0,69	10 664 324	17 novembre 2022	1,41
	29 261 668		

## 18. Rémunération fondée sur des actions

### Unités d'actions différées, avec restrictions et liées au rendement

La Société a mis en place un régime d'intéressement à long terme (le « régime ILT ») pour les employés et les consultants de la Société. Le régime ILT prévoit l'émission de nouvelles actions ordinaires sous la forme d'unités d'actions avec restrictions (« UAR »), d'unités d'actions différées (« UAD »), et d'unités liées au rendement (« ULR »). Les UAR, UAD et ULR peuvent être réglées en trésorerie ou en actions ordinaires entières, à la discrétion de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées pour l'émission ne devrait pas dépasser 2 500 000 actions ordinaires. Il n'y avait aucune UAR, ni UAD, ni ULR en circulation au 30 juin 2021 et 2020.

### Options d'achat d'actions

Dans le cadre du régime d'options, le conseil peut, de temps à autre, à sa discrétion, attribuer aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société, des options d'achat d'actions incessibles, pourvu que le nombre d'actions réservées pour l'émission ne dépasse pas 10 % des actions émises et en circulation, y compris toutes les actions réservées en vertu de tous les autres arrangements de rémunération fondée sur des actions mis en place. La durée maximale des options d'achat d'actions est de 10 ans et les conditions d'acquisition des droits sont à la discrétion du conseil. Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions au cours des deux derniers exercices :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 30 juin 2019	13 881 357	0,52
Attribuées	100 000	0,30
Abandonnées	(430 322)	0,96
Échues	(2 256 683)	0,60
Solde au 30 juin 2020	11 294 352	0,49
Attribuées	7 148 000	0,45
Levées	(933 901)	0,28
Échues	(432 784)	0,52
Abandonnées	(1 941 767)	0,40
Solde au 30 juin 2021	15 133 900	0,49
Options pouvant être levées au 30 juin 2021	7 069 564	0,59

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 18. Rémunération fondée sur des actions (suite)

##### Options d'achat d'actions (suite)

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, des options d'achat d'actions ont été attribuées à des administrateurs, des dirigeants et des employés clés. Les options ont un terme de cinq ans et sont acquises sur une période de trois ans. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2020, des options d'achat d'actions ont été attribuées à un consultant de la Société. Les options ont un terme de cinq ans et sont acquises au cours d'une période de douze mois. Le prix de levée des options d'achat d'actions attribuées a été fixé en fonction du prix de clôture de l'action la veille de l'attribution. Les options d'achat d'actions ont été comptabilisées à leur juste valeur telle que déterminée par le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Pour l'exercice terminé le 30 juin	
	2021	2020
Taux d'intérêt sans risque	0,46 %	0,28 %
Durée de vie prévue des options	4,8 ans	2,0 ans
Volatilité annualisée	70 %	77 %
Taux de dividende	-	-
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,21 \$/t	0,11 \$/t

La volatilité annualisée est basée sur les données historiques pour la Société. La juste valeur des options d'achat d'actions est amortie sur la période d'acquisition des droits, en tenant compte des renoncations prévues. Les options d'achat d'actions émises peuvent être levées au prix de clôture des actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution.

Les options d'achat d'actions en circulation au 30 juin 2021 sont réparties de la façon suivante :

Prix de levée (\$)	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être levées	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (années)
0,30	5 809 000	3 872 664	2,99
0,30	100 000	100 000	3,95
0,42	630 000	-	4,67
0,43	442 000	-	4,67
0,45	5 056 000	-	4,39
0,89	143 600	143 600	0,73
0,90	266 400	266 400	1,65
0,96	1 740 100	1 740 100	1,38
0,98	946 800	946 800	0,60
	15 133 900	7 069 564	

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 630 499 \$ (797 918 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020), dont un montant de 604 354 \$ a été imputé à l'état consolidé de la perte et de la perte globale (655 166 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020) (note 28 – après ajustement) et 26 145 \$ a été capitalisé dans les actifs en cours de construction (142 752 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020). La contrepartie de ces coûts est portée au crédit du surplus d'apport.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 19. Impôts sur le résultat

Un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux statutaires (26,5 %) et des impôts comptabilisés pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 (26,6 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2020) est présenté ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
		(note 28 – après ajustement)
Perte avant les impôts sur le résultat	(3 871 652)	(4 444 690)
Recouvrement d'impôt anticipé	(1 026 000)	(1 210 000)
Dépenses non déductibles, montant net	208 000	222 000
Variation des passifs dérivés liés aux bons de souscription	(357 000)	-
Droits miniers provinciaux	(22 423)	(30 000)
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	1 169 000	985 000
Autres, net	6 000	3 000
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(22 423)	(30 000)

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts différés de la Société aux 30 juin 2021 et 2020 sont décrites ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
		(note 28 – après ajustement)
Actifs (passifs) d'impôts différés		
Droits miniers provinciaux	(1 260 577)	(1 283 000)
Actifs d'exploration et d'évaluation	12 555 000	11 964 000
Immobilisations corporelles	(12 268 000)	(11 849 000)
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	(399 000)	(115 000)
Pertes autres qu'en capital	112 000	-
Passifs d'impôts différés	(1 260 577)	(1 283 000)

Suivant le dépôt en juin 2016 des résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire sur le projet Horne 5 et la finalisation de l'étude de faisabilité, la Société a l'intention de procéder au développement du projet Horne 5. Puisque la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses propriétés en développement, elle a comptabilisé un passif d'impôts différés relativement aux droits miniers provinciaux.

Les principaux éléments des écarts temporaires déductibles, des pertes fiscales inutilisées reportées et des crédits d'impôts inutilisés reportés qui n'ont pas été inclus aux bilans au 30 juin 2021 sont présentés ci-dessous :

	\$	Date d'échéance
Crédit d'impôt à l'investissement	71 000	2034
Pertes autres qu'en capital	63 112 000	2038 à 2041
Avantage fiscal lié aux droits miniers provinciaux	1 261 000	Aucune

#### 20. Perte nette par action

En raison des pertes nettes pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 17 et 18) ont été considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action ordinaire est équivalente à la perte nette de base par action ordinaire pour ces périodes.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 21. Gestion du capital

La structure du capital de la Société au 30 juin 2021 se compose de capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sous la forme de capital émis et de réserves de capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des fonds disponibles afin de financer l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Le conseil n'établit pas de critères quantitatifs sur le rendement du capital pour sa gestion, mais se fie plutôt sur l'expertise des dirigeants de la Société pour assurer le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences en matière de capital imposées de l'extérieur.

Les propriétés dans lesquelles la Société détient présentement des intérêts sont à l'étape de la mise en valeur ou de l'exploration et de l'évaluation, de telle sorte que la Société dépend de sources de financement externes pour la poursuite de ses activités. Pour être en mesure de réaliser les activités de mise en valeur, d'exploration et d'évaluation prévues et s'acquitter de ses frais administratifs, la Société utilisera son fonds de roulement existant et amassera de nouvelles sommes de financement au besoin. La Société continuera d'évaluer de nouvelles propriétés et cherchera à acquérir des intérêts dans d'autres propriétés si elle juge que ces dernières présentent suffisamment de potentiel géologique et économique et si elle dispose de ressources financières adéquates pour le faire.

La direction révisé son approche en matière de gestion du capital sur une base continue et est d'avis que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille de la Société. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital durant les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020. Les changements de capital sont décrits à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

#### 22. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants

##### *Principaux dirigeants*

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020 :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	1 810 051	1 741 148
Rémunération fondée sur des actions	576 844	763 427
	<u>2 386 895</u>	<u>2 504 575</u>

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, un montant de 1 085 000 \$ (1 520 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020) a été facturé par Redevances Osisko pour des services professionnels et accès au bureaux, dont un montant de 296 000 \$ était inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 juin 2021 (630 000 \$ au 30 juin 2020). Ces services ont été rendus à la Société dans le cours normal des affaires et mesurés à la valeur d'échange, soit le montant établi et accepté par les parties liées.

Au 30 juin 2021, la charge d'intérêt sur le prêt convertible s'élevait à 769 783 \$ (1 233 335 \$ au 30 juin 2020). L'intérêt engagé sur le prêt convertible pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 était de 1 511 664 \$ et a été capitalisé dans les immobilisations corporelles au bilan consolidé. La charge d'intérêt engagée sur le prêt convertible pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 totalisait 992 347 \$ (177 420 \$ ont été passés en charges à l'état de la perte et de la perte globale, tandis que 814 927 \$ ont été capitalisés dans les immobilisations corporelles).

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2021, un montant de 405 000 \$ a été facturé par Osisko Développement pour des services professionnels (montant nul pour l'exercice terminé le 30 juin 2020). Un montant de 464 000 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 juin 2021 (montant nul au 30 juin 2020).

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 22. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2021, la Société a fourni des services professionnels d'un montant total de 1 025 725 \$ (895 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020) à des entreprises associées de Redevances Osisko, dont 250 000 \$ étaient inclus dans les comptes débiteurs au 30 juin 2021 (360 000 \$ au 30 juin 2020). Ces services ont été comptabilisés à titre de recouvrement de coûts à l'état consolidé de la perte et de la perte globale.

Le 12 avril 2021, la Société a annoncé qu'en vertu de l'exercice d'un droit de premier refus, elle avait racheté un portefeuille de redevances variant de 1 % à 2 % du rendement net de fonderie d'IAMGOLD Corporation (les « redevances NSR d'IAMGOLD ») se rapportant entre autres à des propriétés du Camp Central et de Flavrian. Ces propriétés ne font pas partie des propriétés du projet Horne 5. En contrepartie des redevances NSR d'IAMGOLD, IAMGOLD a reçu un paiement de 629 210 \$ (500 000 \$ US) en trésorerie.

Le 6 mai 2021, Falco a annoncé la conclusion d'une entente avec Redevances Osisko visant la vente des redevances NSR d'IAMGOLD pour une contrepartie de 700 000 \$, et a réalisé un gain de 70 790 \$ sur la vente de redevances.

La Société avait des engagements en vertu de certains contrats de gestion; les engagements minimums en vertu de ces contrats étaient de 1 090 000 \$.

#### 23. Juste valeur des instruments financiers

Les passifs dérivés liés aux bons de souscription de la Société sont évalués à la juste valeur aux bilans consolidés en date du 30 juin 2021 (voir note 15).

Au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020, les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan consolidé se composent de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et frais courus, de la dette hôte du prêt convertible et de la débenture convertible. La juste valeur de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et frais courus se rapproche de leur valeur comptable respective en raison de leur nature à court terme. La juste valeur du prêt convertible et de la débenture convertible est de 17 000 000 \$ et 10 300 000 \$ respectivement (évaluation de niveau 3).

#### 24. Renseignements supplémentaires sur les états consolidés des flux de trésorerie

	Exercice terminé le 30 juin 2021	Exercice terminé le 30 juin 2020 (note 28 – après ajustement)
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et frais courus		
Début de l'exercice	2 697 827	1 459 782
Fin de l'exercice	6 082 865	2 697 827
Produit d'intérêt reçu	53 128	70 826
Autres actifs non courants inclus dans les comptes créditeurs et frais courus		
Début de l'exercice	-	354 532
Fin de l'exercice	-	-

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

#### 25. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil. Le conseil fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

##### (a) Risques de marché

Le risque de marché est le risque qu'une perte survienne en raison des variations des facteurs de marché comme les taux de change et les prix des matières premières.

##### (i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement au dollar américain.

La Société détient de la trésorerie en dollars américains, ainsi que des comptes créditeurs et frais courus libellés en dollars américains, et peut donc subir des gains et des pertes de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Aux 30 juin 2021 et 2020, les soldes en devises étrangères étaient négligeables, de telle sorte que l'impact d'une variation des taux de change ne serait pas significatif.

##### (b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, la trésorerie affectée et les sommes à recevoir. La Société réduit son risque de crédit en plaçant la trésorerie et la trésorerie affectée auprès de banques à charte canadiennes. Dans le cas des sommes à recevoir, la Société réalise une analyse de crédit.

La valeur comptable des soldes bancaires et des autres sommes à recevoir représente l'exposition maximale au risque de crédit de la Société.

##### (c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers et ses propriétés minières et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, les acquisitions ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 30 juin 2021, la trésorerie se composait de soldes bancaires. Comme décrit à la note 1, les liquidités de la Société au 30 juin 2021 ne seront pas suffisantes pour honorer ses obligations, ses engagements et ses dépenses budgétées jusqu'au 30 juin 2022. Le tableau suivant présente les engagements contractuels de la Société au 30 juin 2021 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	8 416 198	-	-
Passifs dérivés liés aux bons de souscription	-	-	-
Prêt convertible, incluant les intérêts jusqu'à l'échéance	-	20 300 000	-
Débiteure convertible, incluant les intérêts jusqu'à l'échéance	10 715 000	-	-

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

---

#### 26. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières au Canada. Tous les actifs et les charges de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les activités et les actifs de la Société sont tous situés au Canada.

#### 27. Engagements

##### Entente d'acquisition

En vertu d'une entente d'acquisition datée du 28 mars 2011 assignée à la Société en septembre 2012 et compte tenu, entre autres, de transactions ultérieures entre Glencore Canada et BaseCore Metals LP (« Basecore »), BaseCore détient une redevance du rendement net de fonderie (« NSR ») de 2 % sur le projet Horne 5.

Certains des droits de Glencore Canada en vertu de l'entente d'acquisition sont garantis par un acte d'hypothèque en faveur de Glencore Canada pour un montant maximal de 100 millions de dollars. Les obligations de Falco envers BaseCore en ce qui a trait au droit de redevance sont garantis par un acte d'hypothèque pour un montant maximal de 45 millions de dollars.

Par ailleurs, le projet Horne 5 est adjacent aux opérations de Glencore Canada et la Société est contractuellement tenue d'obtenir des autorisations de temps à autre de Glencore Canada afin de réaliser certaines activités qui pourraient affecter ou avoir une incidence sur leurs opérations.

##### Systèmes de hissage

Le 24 mars 2017, la Société a conclu une entente initiale pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour le projet Horne 5 (le « contrat »). Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. Le contrat, d'une valeur estimée à 28 900 000 \$, dont 8 225 000 \$ étaient engagés et payés au 30 juin 2021, peut être résilié en tout temps, sous réserve du paiement des travaux approuvés et exécutés par le fournisseur à la date de résiliation. Ces montants sont comptabilisés dans les équipements miniers.

##### Ville de Rouyn-Noranda

Le 12 septembre 2017, la Société a conclu un protocole d'entente (le « protocole ») avec la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (la « Commission scolaire ») concernant l'acquisition du Pavillon situé sur le site du projet Horne 5. En vertu du protocole, Falco est devenu propriétaire du Pavillon à l'achèvement du programme de relocalisation des activités actuelles du Pavillon (le « programme de relocalisation »). Selon le programme de relocalisation, la Société a transféré les activités du Pavillon au Complexe La Source-Polymétier (le « Complexe ») et Falco a financé et a réalisé l'agrandissement du Complexe afin d'accueillir ces nouvelles activités. Falco a transféré le Complexe agrandi à la Commission scolaire le 28 juin 2018, terminant ainsi le programme de relocalisation. Falco n'a pas d'autres engagements envers la Commission scolaire.

Comme le Complexe a été construit sur un terrain appartenant à la ville et où des activités sportives et communautaires avaient lieu, Falco a conclu en décembre 2018 une entente avec la ville, laquelle a été modifiée en août 2019, pour financer et construire les infrastructures nécessaires au déplacement de ces activités pour un montant maximal de 2,5 millions de dollars. La Société a complété la première phase des activités de construction en août 2020 au coût de 800 000 \$, tandis que la deuxième phase des activités de construction était partiellement complétée au 30 juin 2021, au coût de 700 000 \$. La Société a complété son engagement envers la ville en septembre 2021.

##### Ententes d'écoulement

Le 27 octobre 2020, Falco a conclu des ententes avec Glencore Canada et ses filiales (« Glencore ») en lien avec le projet Horne 5. Les ententes comprennent des ententes d'écoulement de concentré de cuivre et de zinc sur la durée de vie de la mine (les « ententes d'écoulement »). Selon les modalités des ententes d'écoulement, Glencore achètera auprès de Falco les concentrés de cuivre et de zinc produits durant la durée de vie de la mine du projet Horne 5.

# Ressources Falco Itée

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

---

#### 27. Engagements (suite)

##### First Quantum

En juin 2021, Falco a conclu une convention d'option (la « convention ») avec First Quantum Minerals Ltd (« First Quantum ») en vertu de laquelle First Quantum a accordé à la Société le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de 100 % (l'« option ») dans les sites Norbec situés à proximité de la ville (les « propriétés »). La Société a versé 1 000 000 \$ (le « coût de l'option ») à First Quantum le 20 août 2021, sous la forme de : (i) un paiement en espèces de 500 000 \$ (le « paiement en espèces ») et (ii) l'émission de 1 265 182 actions ordinaires d'une valeur globale de 500 000 \$ (les « actions de la contrepartie ») en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires sur la période de cinq jours de séance se terminant deux jours ouvrables avant la date du paiement en espèces.

Suivant la décision de la Société d'exercer l'option : (i) First Quantum transférera les propriétés à Falco; (ii) la Société prendra en charge les passifs environnementaux historiques et éventuels en lien avec l'ancien site minier situé sur les propriétés; et (iii) First Quantum fera des paiements en espèces à Falco représentant le remboursement du coût de l'option, ainsi que d'autres paiements totalisant 3 500 000 \$ (500 000 \$ à la date du transfert des propriétés et 1 000 000 \$ à chacun des trois anniversaires consécutifs de cette dernière). L'option peut être exercée, à certaines conditions, jusqu'au 31 décembre 2022. First Quantum conservera une redevance de 2 % NSR sur toute production du secteur correspondant aux concessions minières 177 et 517, qui font partie des propriétés.

#### 28. Changement de convention comptable

Au 30 juin 2021, la Société a volontairement changé sa convention comptable en lien avec les dépenses d'exploration et d'évaluation, qui consistait jusqu'alors à capitaliser toutes ces dépenses. La Société est d'avis que le fait de passer en charges les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées après l'acquisition du droit légal d'explorer procure de l'information financière plus fiable et pertinente, tout en rapprochant la Société de ses pairs à l'étape du développement qui adoptent une approche comptable similaire.

En vertu de la nouvelle convention, le coût des droits dans les propriétés minières, initialement payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprise ou d'une acquisition d'actifs, continuera d'être capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation au bilan consolidé, tandis que les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées après l'acquisition du droit légal d'explorer, seront passées en charges jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales puissent être démontrées. Par la suite, la Société capitalisera les dépenses de développement et de construction engagées pour développer et construire la mine, avant le début des opérations minières.

Conformément à la norme IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, le changement de convention comptable a été appliqué de façon rétrospective et les données comparatives ont été ajustées pour toutes les périodes présentées, comme si la convention avait toujours été appliquée.



## Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

### 28. Changement de convention comptable (suite)

Le tableau ci-dessous illustre les impacts sur les états financiers consolidés :

#### A) Ajustement du bilan consolidé :

Au 30 juin 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	117 898 679	(30 200 072)	87 698 607
Actifs d'exploration et d'évaluation	20 328 427	(20 328 427)	-
<b>Total de l'actif</b>	145 427 215	(50 528 499)	94 898 716
<b>Passif</b>			
Impôts sur le résultat différés	9 321 000	(8 038 000)	1 283 000
<b>Total du passif</b>	59 169 759	(8 038 000)	51 131 759
<b>Capitaux propres</b>			
Déficit	(45 117 762)	(42 490 499)	(87 608 261)
<b>Total des capitaux propres</b>	86 257 456	(42 490 499)	43 766 957
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	145 427 215	(50 528 499)	94 898 716

Au 1 <sup>er</sup> juillet 2019	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	108 919 623	(30 200 072)	78 719 551
Actifs d'exploration et d'évaluation	21 170 821	(21 170 821)	-
<b>Total de l'actif</b>	136 105 221	(51 370 893)	84 734 328
<b>Passif</b>			
Impôts sur le résultat différés	9 477 000	(8 164 000)	1 313 000
<b>Total du passif</b>	49 714 599	(8 164 000)	41 550 599
<b>Capitaux propres</b>			
Déficit	(39 986 678)	(43 206 893)	(83 193 571)
<b>Total des capitaux propres</b>	86 390 622	(43 206 893)	43 183 729
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	136 105 221	(51 370 893)	84 734 328

#### B) Ajustement de l'état consolidé de la perte et de la perte globale :

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Charges</b>			
Rémunération fondée sur des actions	667 217	(12 051)	655 166
Exploration et évaluation	-	516 306	516 306
Crédits d'impôt remboursables	-	(206 705)	(206 705)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	1 166 081	(1 166 081)	-
Amortissement	10 301	26 137	36 438
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé	(156 000)	126 000	(30 000)
<b>Perte nette et perte globale</b>	(5 131 084)	716 394	(4 414 690)
<b>Perte par action de base et diluée</b>	(0,02)	0,00	(0,02)

## Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

### 28. Changement de convention comptable (suite)

C) Ajustement de l'état consolidé des flux de trésorerie :

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 245 136)	1 053 533	(3 191 603)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	1 741 268	(1 053 533)	687 735

### 29. Changement de convention comptable – ajustements trimestriels (information complémentaire non auditée)

A) Ajustement du bilan consolidé :

Au 31 mars 2021	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	129 073 364	(30 200 072)	98 873 292
Actifs d'exploration et d'évaluation	20 541 012	(20 541 012)	-
<b>Total de l'actif</b>	<u>158 668 671</u>	<u>(50 741 084)</u>	<u>107 927 587</u>
<b>Passif</b>			
Impôts sur le résultat différés	9 327 000	(8 017 837)	1 309 163
<b>Total du passif</b>	<u>75 714 056</u>	<u>(8 017 837)</u>	<u>67 696 219</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Déficit	(49 065 660)	(42 713 247)	(91 778 907)
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>82 954 615</u>	<u>(42 713 247)</u>	<u>40 241 368</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u>158 668 671</u>	<u>(50 741 084)</u>	<u>107 927 587</u>

Au 31 décembre 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	123 813 649	(30 200 072)	93 613 577
Actifs d'exploration et d'évaluation	20 470 723	(20 470 723)	-
<b>Total de l'actif</b>	<u>157 137 918</u>	<u>(50 670 795)</u>	<u>106 467 123</u>
<b>Passif</b>			
Impôts sur le résultat différés	9 332 000	(8 060 539)	1 271 461
<b>Total du passif</b>	<u>72 262 285</u>	<u>(8 060 539)</u>	<u>64 201 746</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Déficit	(46 905 703)	(42 610 257)	(89 515 960)
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>84 875 633</u>	<u>(42 610 257)</u>	<u>42 265 376</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u>157 137 918</u>	<u>(50 670 795)</u>	<u>106 467 123</u>

## Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

### 29. Changement de convention comptable – ajustements trimestriels (information complémentaire non audité) (suite)

#### A) Ajustement du bilan consolidé (suite) :

Au 30 septembre 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	120 526 953	(30 200 072)	90 326 881
Actifs d'exploration et d'évaluation	20 410 064	(20 410 064)	-
<b>Total de l'actif</b>	<u>146 609 717</u>	<u>(50 610 136)</u>	<u>95 999 581</u>
<b>Passif</b>			
Impôts sur le résultat différés	9 328 000	(8 051 780)	1 276 220
<b>Total du passif</b>	<u>61 016 924</u>	<u>(8 051 780)</u>	<u>52 965 144</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Déficit	(45 829 174)	(42 558 356)	(88 387 530)
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>85 592 793</u>	<u>(42 558 356)</u>	<u>43 034 437</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u>146 609 717</u>	<u>(50 610 136)</u>	<u>95 999 581</u>

#### B) Ajustement de l'état consolidé de la perte et de la perte globale :

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Charges</b>			
Exploration et évaluation	-	91 977	91 977
Crédits d'impôt remboursables	-	(30 049)	(30 049)
Rémunération fondée sur des actions	132 749	1 810	134 559
Amortissement	2 109	6 550	8 659
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé	5 000	(10 380)	(5 380)
<b>Perte nette et perte globale</b>	<u>(2 159 957)</u>	<u>(59 908)</u>	<u>(2 219 865)</u>
<b>Perte par action de base et diluée</b>	<u>(0,01)</u>	<u>(0,00)</u>	<u>(0,01)</u>

Pour la période de trois mois terminée Le 31 décembre 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
<b>Charges</b>			
Exploration et évaluation	-	81 350	81 350
Crédits d'impôt remboursables	-	(26 746)	(26 746)
Rémunération fondée sur des actions	157 908	1 223	159 131
Amortissement	2 110	4 832	6 942
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé	4 000	(8 759)	(4 759)
<b>Perte nette et perte globale</b>	<u>(1 076 529)</u>	<u>(51 900)</u>	<u>(1 128 429)</u>
<b>Perte par action de base et diluée</b>	<u>(0,00)</u>	<u>(0,00)</u>	<u>(0,00)</u>

# Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

## 29. Changement de convention comptable – ajustements trimestriels (information complémentaire non auditée) (suite)

### B) Ajustement de l'état consolidé de la perte et de la perte globale (suite) :

Pour la période de trois mois terminée Le 30 septembre 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
<b>Charges</b>	\$	\$	\$
Exploration et évaluation	-	112 323	112 323
Crédits d'impôt remboursables	-	(36 649)	(36 649)
Rémunération fondée sur des actions	97 188	718	97 906
Amortissement	2 812	5 244	8 056
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé	7 000	(13 563)	(6 563)
<b>Perte nette et perte globale</b>	(711 412)	(68 073)	(779 485)
<b>Perte par action de base et diluée</b>	(0,00)	(0,00)	(0,00)

### C) Ajustement de l'état consolidé des flux de trésorerie :

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 936 848)	(106 704)	(2 043 552)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(2 443 316)	106 704	(2 336 612)

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(493 479)	(69 244)	(562 723)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(1 990 268)	69 244	(1 921 024)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020	Montants présentés antérieurement	Ajustements	Montants ajustés
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(571 470)	(99 422)	(670 892)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(1 022 420)	99 422	(922 998)

## 30. Événements postérieurs

- i) Le 18 août 2021, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 30 700 000 unités (les « unités ») au prix de 0,40 \$ par unité (le « placement ») pour un produit brut global de 12 280 000 \$. Chaque unité convertie se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription pourra être exercé pour acquérir une action ordinaire jusqu'au 31 juillet 2025, au prix d'exercice de 0,55 \$.

La date d'expiration des bons de souscription pourra être devancée par la Société en tout temps après la date d'anniversaire de six mois de la date de clôture du placement, si le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX est supérieur à 0,80 \$ pendant toute période de 10 jours de séance consécutifs, après quoi la Société pourra devancer la date d'expiration.

- ii) Par ailleurs, le 18 août 2021, la Société a reçu de Redevances Osisko une avance partielle de 10 000 000 \$ sur le deuxième versement de 20 000 000 \$ devant être fait en vertu de l'entente de flux argentifère.